



Droit d'un associé qui détient 33 %

Par **paulux013**, le **16/02/2011 à 20:37**

Bonjour,

Je suis associé à 33 % dans une sci qui loue un local commercial et un bateau un des associé veut acheter le bateau par une de ses société. Puis je m'opposer d'autant que la valeur d'achat est minoré de 50% les 2 autres associé sont des frères qui détiennent les 66 %
Merci pour votre réponse